

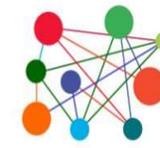
Réseau
des lycées publics
de Vendée



Région académique
PAYS DE LA LOIRE



Présentation pour les 3^{èmes} L'entrée en Seconde au lycée général et technologique



Quels sont les enseignements en classe de 2nde GT ?

De nouvelles grilles horaires et de nouveaux programmes sont entrés en vigueur à la rentrée 2019 et comprennent :

RÉFORME
BACCALAURÉAT 2021

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

(26h30)

Enseignements	Horaire hebdomadaire
Français	4 h
Histoire géographie	3 h
Langues vivantes A et B	5 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la terre et de la vie	1 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30
Sciences numériques et technologie	1 h 30

Quels sont les enseignements optionnels possibles (au lycée Léonard de Vinci) ?

Enseignements optionnels

Un enseignement général maximum au choix

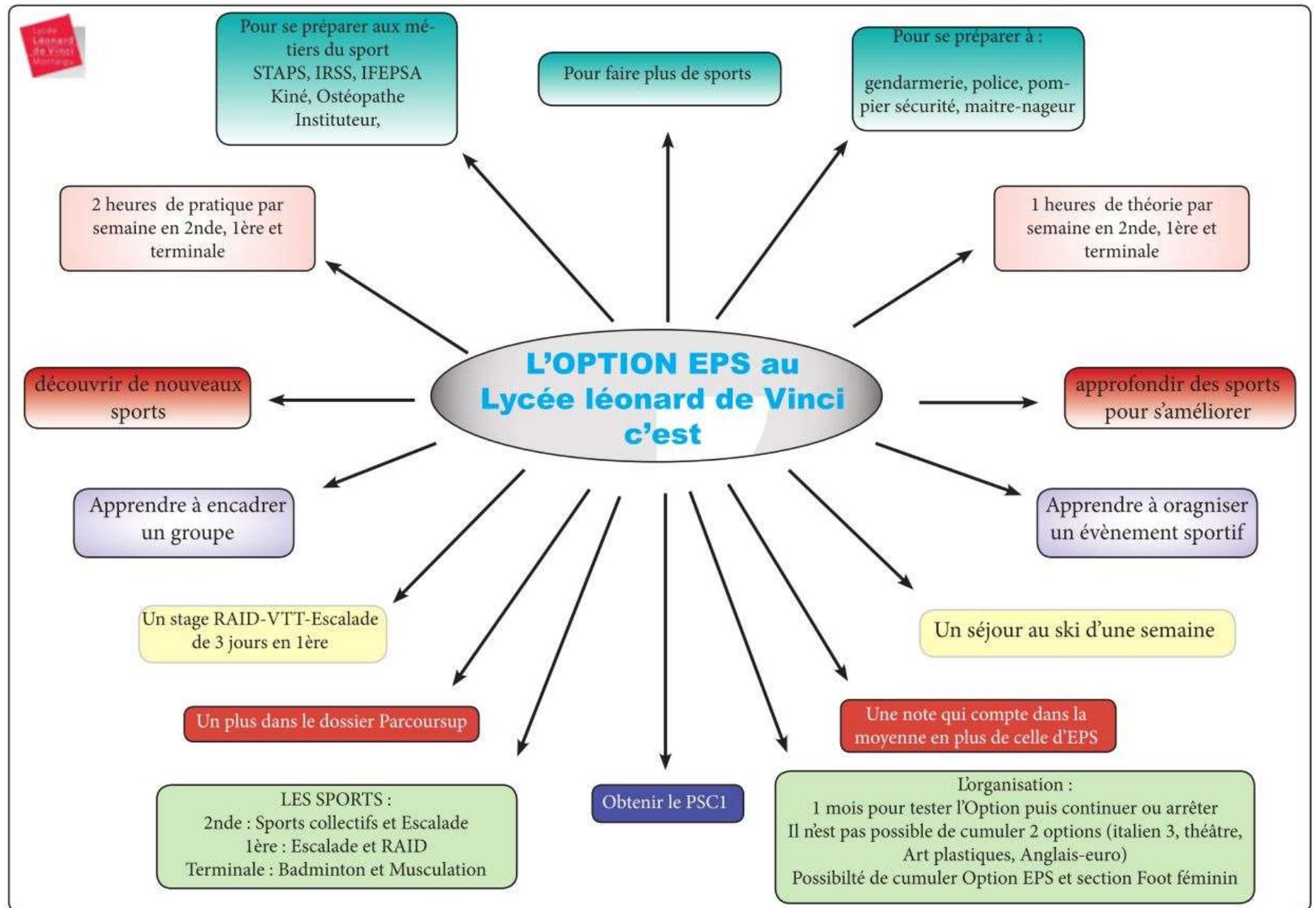
Option générale	Horaire hebdo
Arts plastiques	3h
Théâtre	3h
EPS	3h
Italien (Lv3)	3h
Section Euro	2h

Un enseignement Technologique au choix

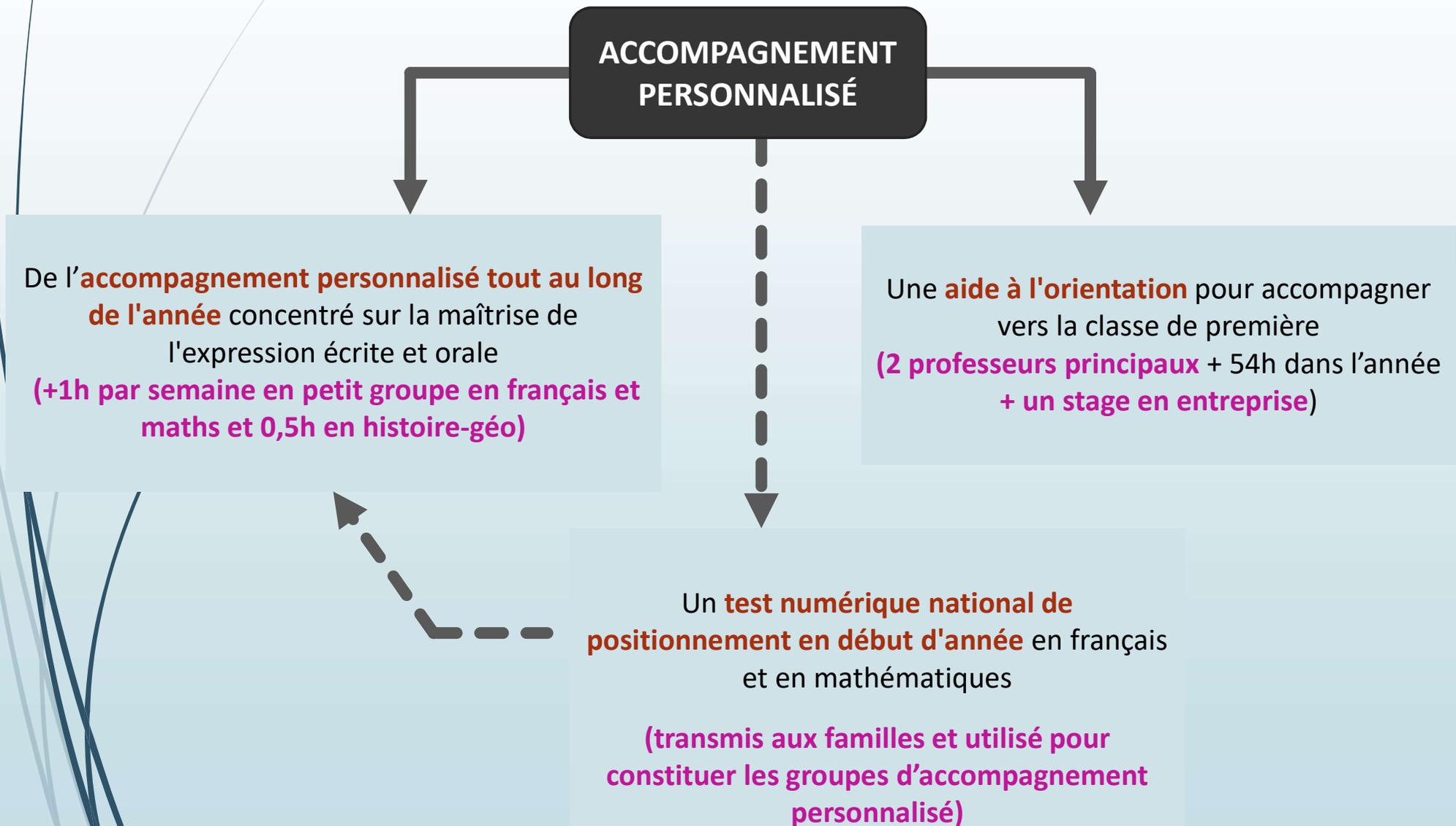
Options technologiques	Horaire hebdo
Sciences de l'ingénieur et Création Innovations Technologiques	1h30
Création et Culture design*	6h00

* L'option technologique création et culture design est quasi obligatoire pour poursuivre en arts appliqués

Focus sur l'option EPS accessible dès le début de 2^{nde} :



Comment le lycée Léonard de Vinci prend en compte la diversité des publics accueillis en 2^{nde} ? (en rose les spécificités du lycée)



Qu'est-ce que le profil d'un futur bon élève de 2^{nde} ?

- Un élève qui a un avis favorable du conseil de classe de 3^{ème} pour aller en 2^{nde} GT.
- Un élève qui ne se contente pas du minimum...
- Un élève qui accepte de travailler ses points faibles...
- Un élève qui accédera à l'autonomie responsable rapidement...
- Un élève qui questionne ses projets en continu...

Modalités d'admission depuis un collège public :

- Toutes les familles demandant l'affectation au lycée du secteur ont vocation à y être inscrites, sous réserve de l'avis positif du conseil de classe vers la 2^{nde} GT.
- Ce sont les familles qui formulent des vœux via le téléservice d'affectation, relayé par le collège et instruit par la Direction Académique...
- C'est la Direction Académique qui procède à l'affectation des élèves dans les établissements...
- **Inscription en Arts Appliqués** : L'inscription se fait via le téléservice d'affectation, en cochant la case **Création culture design**, relayé par le collège, une commission organisée par la Direction Académique examine les dossiers et procède à l'affectation des élèves dans l'établissement.
- C'est le lycée qui finalise l'inscription, à partir des données récupérées en ligne, **lors d'une rencontre obligatoire avec chaque famille fin juin !**

Modalités d'admission depuis un collège privé :

- Toutes les familles demandant l'affectation au lycée du secteur ont vocation à y être inscrites, sous réserve de l'avis positif du conseil de classe vers la 2nde GT et à hauteur des capacités d'accueil de l'établissement.
- Ce sont les familles qui formulent des vœux via le téléservice d'affectation, relayé par le collège et instruit par la Direction Académique...
- C'est la Direction Académique qui procède à l'affectation des élèves dans les établissements...
- **Inscription en Arts Appliqués** : L'inscription se fait via le téléservice d'affectation, en cochant la case **Création culture design**, relayé par le collège, une commission organisée par la Direction Académique examine les dossiers et procède à l'affectation des élèves dans l'établissement.
- C'est le lycée qui finalise l'inscription, à partir des données récupérées en ligne, **lors d'une rencontre obligatoire avec chaque famille fin juin !**

La foire aux questions :

- Pas de frais d'inscription au lycée et toute la scolarité gratuite (y compris les sorties scolaires)
- L'internat : le montant annuel est de 1525,50€
- la demi pension : 3,75€ le repas
- Les horaires : début des cours 08h10 et fin des cours 17h40
- Les transports scolaires : inscription par le service de la Région « ALEOP »
Possibilité du navette lycée – La Gare
Horaires : Départ de la gare 07h50 / Départ du lycée 17h45
- L'affectation en 2AA fait l'objet d'une sélection et la demande d'admission est particulière (cf. pages 6 et 7)
- Nota : Le secteur géographique de rattachement du lycée est précisé (carte en page 9). Pour une commune ne relevant pas du secteur du lycée, il faudra solliciter une demande de dérogation au service de la DASEN.
La volonté d'inscription dans une option du lycée n'est plus un critère de dérogation au secteur.

Secteur de recrutement du
lycée Léonard de Vinci



Après la classe de seconde générale et technologique :

